

## Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable pour les Parlements d'Afrique subsaharienne

## Kampala (Ouganda), 1<sup>er</sup> – 3 mars 2017





## **Note d'orientation**

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une série d'Objectifs de développement durable (ODD), qui serviront de fondement aux programmes et politiques de développement pour les 15 années à venir. Les ODD sont composés de 17 objectifs et de 169 cibles, répertoriés à l'adresse : <a href="https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable">www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable</a>.

La réalisation des ODD transformera le monde et la vie de ses habitants. Les Parlements membres de l'UIP se sont engagés à prendre les mesures nécessaires pour concrétiser cette vision. Sous les auspices de l'UIP, les parlements ont pris l'engagement de traduire les ODD en lois nationales applicables et de demander des comptes aux gouvernements. Ils ont en outre promis d'affecter aux plans nationaux de développement durable les budgets requis. Aussi, afin de pouvoir honorer ces engagements, ils sont convenus de renforcer leurs processus décisionnels.

L'UIP et ses Parlements membres ont participé activement à la négociation des ODD. Ils ont milité pour que la gouvernance démocratique y figure en tant qu'objectif à part entière, en faisant valoir que cette dernière favorise le développement dans toutes les sociétés. C'est ainsi qu'a été adopté l'Objectif 16, qui souligne que la gouvernance, l'inclusion, la participation, les droits et la sécurité jouent un rôle important dans la réalisation du développement durable, et qui vise fondamentalement à répondre aux attentes et aux besoins des citoyens d'une manière efficace et démocratique.

Ces dix dernières années, l'Afrique a fait du renforcement de la gouvernance l'une de ses priorités stratégiques et a pris d'importantes mesures dans cette perspective. Des institutions efficaces jouent un rôle déterminant dans la gestion des ressources naturelles. Une gestion adéquate de ces ressources dans la région permet d'encourager le développement humain et économique ainsi que la création d'une richesse concrète pour les gens ordinaires.

Des institutions fonctionnelles, des dirigeants visionnaires et des mécanismes de gouvernance participative sont des éléments clé du programme de transformation de l'Afrique. En effet, une bonne gouvernance garantit que les priorités politiques, sociales et économiques sont fondées sur un large consensus au sein de la société et que les voix des plus pauvres et des plus vulnérables sont entendues dans la prise de décisions sur l'allocation et les dépenses des ressources de développement.

L'environnement et la santé sont deux domaines stratégiques exigeant une gouvernance et des processus décisionnels efficaces. Les sociétés du monde entier commencent à ressentir les effets des changements climatiques, et ce en Afrique subsaharienne plus que nulle part ailleurs. Dans cette région, les femmes, les adolescents et les enfants sont excessivement touchés par un mauvais état de santé. Cette tendance s'aggravera si les inondations et les sécheresses progressent et s'intensifient. Toutefois, les responsables politiques dans la région peuvent également s'appuyer sur une base solide en termes de ressources naturelles et de compétences. Cela leur donne ainsi une occasion d'agir pour réduire les menaces créées par les changements climatiques et pour veiller à la santé et au bien-être de millions d'Africains. A cet effet, ils peuvent déployer des technologies propres dans toutes les entreprises et encourager des transports efficaces.

## Objectifs et résultats escomptés du séminaire

L'objectif du séminaire est de mieux définir les perspectives qui s'offrent aux parlements désireux de contribuer à la mise en œuvre des ODD et les difficultés auxquelles ils se heurtent dans ce contexte. Les participants seront ainsi mieux à même d'évaluer si les Parlements d'Afrique subsaharienne disposent des outils nécessaires pour concrétiser la vision des ODD.

Un débat autour de l'Objectif 16 sera consacré aux manières dont les parlements peuvent institutionnaliser les ODD afin d'exploiter les synergies et de renforcer la cohérence au moment de l'élaboration de politiques. A cet effet, chaque parlement devra évaluer ses propres processus institutionnels. Aussi, on examinera en particulier ce dont les parlements ont besoin pour exercer leurs fonctions législative, budgétaire, de contrôle et de représentation dans l'optique de traduire efficacement les engagements mondiaux des ODD en changements utiles sur le terrain.

Axé sur les politiques environnementales et de santé, le débat mettra en lumière les lacunes en matière de gouvernance, lesquelles compliquent fortement la fourniture des services dans certains pays. Le séminaire vise à ce que les changements climatiques et la santé soient mis à l'ordre du jour des Parlements d'Afrique subsaharienne. Aussi, l'objectif est d'encourager une coopération régionale et un engagement national plus large en vue d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter, ce phénomène affectant la santé et le bien-être des différents pays mais aussi de la région dans son ensemble.

Lieu et date: Ouganda, 1er – 3 mars 2017.

**Projet d'ordre du jour :** l'ordre du jour sera élaboré conjointement par l'UIP et le Parlement ougandais, qui bénéficieront en outre des recommandations et des conseils techniques de partenaires intéressés des Nations Unies.

Participation: le séminaire s'adresse aux Parlements d'Afrique subsaharienne.

**Langues :** les langues de travail seront l'anglais, le français et le portugais.